



16.06.2023 – 10:02 Uhr

Communiqué de presse: Une maladie virale mortelle chez les lapins, détectée en Chine, sévit en Suisse

La maladie hémorragique virale (RHD), dite parfois «épidémie de Chine», se propage actuellement de nouveau en Suisse. Elle a entraîné une forte mortalité des lapins, notamment dans le canton d'Argovie. Le virus est inoffensif pour l'homme. La Protection Suisse des Animaux PSA appelle les détenteurs et les détenteurs de lapins à faire vacciner leurs animaux contre la RHD.

La maladie hémorragique virale (RHD) est hautement contagieuse et se transmet principalement par contact direct entre lapins. La propagation indirecte de la maladie par des sécrétions, des excréments et de l'urine contenant le virus qui contaminent les aliments, la litière ou même les vêtements des personnes qui s'occupent des animaux est également fréquente. La maladie se déclare après une courte période d'incubation d'un à deux jours. Les symptômes sont la fièvre, l'apathie, des troubles de la coordination, des tremblements et l'essoufflement. Peu de temps avant leur mort, les lapins souffrent de forts spasmes et de saignements de nez. La quasi-totalité des lapins infectés par le virus meurt dans d'atroces souffrances. Il n'existe aucun traitement thérapeutique ni guérison de la maladie.

Le vaccin protège de manière fiable

Le virus RHD responsable de cette maladie aiguë est apparu pour la première fois en Chine dans les années 1980. Il s'est ensuite propagé vers l'ouest. Aujourd'hui, deux variants du virus sont présents en Suisse. Ils sont responsables à intervalles irréguliers d'épizooties et affectent les lapins domestiques et sauvages de tous âges. Un vaccin qui protège de manière fiable contre les deux variants du virus est homologué en Suisse depuis 2020. La vaccination est actuellement recommandée pour les animaux d'exposition et les lapins vivant dans des zones où la RHD se manifeste fréquemment.

Le virus reste infectieux jusqu'à 100 jours

La Protection Suisse des Animaux PSA souhaite sensibiliser la population à cette maladie mortelle du lapin, associée à de nombreuses souffrances animales. La PSA invite les propriétaires de lapins à contacter leur vétérinaire et à faire vacciner leurs lapins contre la RHD. Il est également recommandé de s'abstenir de visiter des expositions de lapins et de petits animaux et de laisser ses propres animaux à la maison à l'abri du stress. Par ailleurs, les enclos et les accessoires (écuilles ou abreuvoirs) provenant de lapins dont la cause de décès est inconnue ne doivent pas être réutilisés sans avoir d'abord été soigneusement désinfectés. Le virus est extrêmement résistant et reste infectieux dans l'environnement jusqu'à 100 jours. La maladie hémorragique virale est une épizootie qui nécessite une surveillance et est donc soumise à déclaration obligatoire. Les vétérinaires et les laboratoires doivent signaler les cas d'épizooties et les signes suspects à la ou au vétérinaire du canton.

Plus d'informations

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/tierseuchen/uebersicht-seuchen/alle-tierseuchen/virale-haemorrhagische-krankheit-der-kaninchen.html>

Pour plus de précisions

Simon Hubacher

Protection Suisse des Animaux PSA

Responsable du service de presse

Mobile +41 76 531 52 80

media@tierschutz.com

Communiqués de presse PSA en ligne

www.protection-animaux.com/media/news.html

Matériel visuel

www.flickr.com/photos/sts-psa/

Protection Suisse des Animaux PSA

Dornacherstrasse 101, case postale,

4018 Bâle

Téléphone 061 365 99 99

www.protection-animaux.com

psa@protection-animaux.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100908414> abgerufen werden.